

LES EQUIPES D'ANIMATION PAROISSIALE

Fiche destinée aux membres d'EAP

Lire ch II, § 4,, pages 12,13 : « un ministère qui ne se vit pas seul »

1. « Associés à la conduite et à l'animation de la paroisse », comment nous, qui sommes membres de l'E.A.P., vivons-nous cette « association » ? Quelles formes concrètes prennent cette conduite et cette animation de la paroisse ?
2. « Il est très important d'apprendre à nous parler, à nous respecter ». Quelle(s) appréciation(s) portons-nous sur nos échanges en équipe d'animation paroissiale ? Que souhaitons-nous pour qu'ils soient plus féconds ?
3. « La qualité d'une collaboration est sans cesse à entretenir, purifier, approfondir ». Comment pourrions-nous définir la collaboration qui existe dans notre E.A.P., entre le curé et les laïcs et entre laïcs ? Qu'est-ce qui pourrait l'améliorer ?

« La fonction de l'EAP est de permettre que la paroisse prenne toute la part qui lui revient dans la mission de l'Eglise... Pour remplir ce rôle d'animation et de conduite, l'EAP vivra une relation étroite avec les chrétiens actifs des divers relais paroissiaux, en vue d'une action pastorale au plus près de la vie des hommes. » (**« Pour une Eglise vivante en Anjou », nov. 1997, Diocèse d'Angers. 2 Dossier de formation, page 49**)